BIM

MEYRARGUES

AGENDA 21 LOCAL FRANCE

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Bulletin d'informations municipales N° 44

La création du bassin d'orage se poursuit P. 6

La cérémonie des voeux P. 4

Retour sur les festivités de fin d'année P. 22-23

Le carnaval arrive le 27 mars P. 20

www.meyrargues.fr

La lutte contre les incivilités continue. P. 14

Retour sur la 4e édition de la Japan Mania P. 12-13

État civil

Ils sont nés en 2019 :

EZZEBDI Assil Safae – le 14 octobre à Pertuis
SUFFREN Giulia Alicia – le 7 novembre à Aix
LARREA CASARES Diego – le 12 novembre à Pertuis
GIRAUD-CLAUDE Coline Anne Frédérique – le 13 novembre à Aix
DELBAERE Lo Ann, Lou – le 20 novembre à Aix
EL-FARES Ayden – le 27 novembre à Pertuis
FRÉGEAC Lucie Isabelle Martine – le 27 novembre à Aix
BESSON Amélia – le 10 décembre à Aix
MONRIBOT Célia Lila – le 13 décembre à Pertuis
SAHNOUNE Aliya Keira Aurélie Ratiba – le 22 décembre à Aix
AMOSSÉ Pablo – le 27 décembre à Aix

Ils se sont unis à Meyrargues en 2020 :

BLANC-MAUNIER Jean-Luc Roland Michel et CLEMENS Nathalie Germaine – le 19 octobre
GHOMIRIANI Brahim et ASRI Faiza Saraini – le 25 janvier

Ils nous ont quittés :

JANSOLIN Gérard, Alexandre – le 3 octobre 2019 à Aix
THIREAU née BORDES Etiennette Solange – le 2 novembre 2019 à Meyrargues
CAILLAUD Jean-Claude – le 7 novembre 2019 à Meyrargues
JOURDAN née SERGUIER Evelyne, Eléonore, Marguerite – le 9 novembre 2019 à Aix
DERAS née CHRISTOUD Lucette Marie – le 8 novembre 2019 à Pertuis
GUALDE Jean Christian – le 15 décembre 2019 à Lauris
GARCIA Thierry Maurice – le 3 janvier 2020 à Figueres (Espagne)
RATTO née FRONTY Solange Denise Marie – le 3 janvier 2020 à La Destrousse (13)
DERID Kévan Jacques Pascal – le 4 janvier 2020 à Meyrargues
FENECH Didier Antoine – le 8 janvier 2020 à Meyrargues
DERRAZ Mohamed – le 24 janvier 2020 à Meyrargues

Les PACS se concluent en mairie

La conclusion d'un Pacte Civil de Solidarité (PACS) s'établit en mairie, lorsqu'un des futurs partenaires est domicilié dans la commune. Des démarches sont nécessaires afin d'établir le dossier.

→ Renseignez-vous sur meyrargues.fr ou service état civil : 04 42 57 58 11 - etat.civil@meyrargues.fr

Si vous ne souhaitez pas apparaître dans cette rubrique merci de le faire savoir auprès du service État civil par email (etat.civil@meyrargues.fr) ou en retournant le formulaire téléchargeable sur meyrargues.fr (rubrique état civil).

Sommaire

Edito	**p.3**
Vie municipale	
La cérémonie des voeux	**p.4**
De l'habitat inclusif pour la maison donnée par M.Garcin	**p.5**
Cadre de vie	
L'aménagement du bassin d'orage se poursuit	**p.6**
Impôts : une nouvelle mission pour la MSAP	**p.7**
Des travaux de rénovation dans les écoles	**p.8**
Le relais du Jas du Ligourès est réhabilité	**p.9**
Des nouveaux commerçants dans le village	**p.10**
La lutte contre les incivilités continue	**p.14**
Les déplacements doux sont sur la bonne voie	**p.15**
Vie locale	
Les nouveaux Meyrarguais reçus en mairie	**p.18**
La Sainte-Barbe marquée par le départ du chef de centre	**p.19**
C'est bientôt l'heure du carnaval	**p.20**
L'opération ma cité va briller à la Pourane	**p.20**
La journée en hommage à Joseph d'Arbaud	**p.21**
Le "Printemps devant ma porte" revient	**p.21**
Retour sur les actions au profit du Téléthon	**p.22**
Meyrargues en images	**p.24**
Vie culturelle	
Théâtre et concerts	**p.26**
Les adresses utiles	**p.27**
Agenda	**p.25**

Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s ami(e)s Meyrarguais(es)

Tout d'abord, je voulais vous dire combien j'ai été heureux de vous souhaiter une excellente année 2020 pour vous et vos proches, le 10 janvier dernier.
Dans votre bulletin d'informations municipales, vous prendrez connaissance des projets en cours conduits avec l'aide de nos loyaux partenaires (le département des Bouches-du-Rhône, la Métropole Aix-Marseille Provence, la Région et les services de l'État) : la réalisation du pôle multimodal à la gare, la poursuite de l'aménagement du bassin d'orage, les travaux de révonation dans nos écoles ou encore l'amorce du plan vélo offrant davantage de place aux déplacements doux. Vous découvrirez également l'extension de la vidéo-protection et les démarches engagées afin de lutter contre les dépôts sauvages et l'incivilité.
Concernant la lutte contre ce fléau, les efforts doivent être collectifs. Il s'agit de préserver notre environnement et cela concerne l'avenir de tous quand on sait combien le tri et la revalorisation représentent un cercle vertueux. À ce propos, je veux remercier les agents communaux qui chaque jour s'investissent pour faire valoir les services de proximité dont nous avons tous besoin.
Au fil des pages, vous pourrez (re)découvrir les événements qui ont marqué les fêtes de fin d'année et ceux qui approchent avec l'arrivée des beaux jours, comme la journée en hommage à Jospeh d'Arbaud, le carnaval, le Printemps devant ma porte... Des manifestations qui participent à la vie de notre village, grâce au dévouement des associations, de Meyrargues Animations, des nombreux bénévoles, de la Cedec, de la commission culture et, bien entendu, de vous tous.
À la suite des dégâts consécutifs aux intempéries de fin d'année, la commune a demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle par les services de l'État. N'hésitez pas à constituer vos dossiers et à solliciter votre assureur. Je vous renouvelle mes meilleurs voeux pour cette année 2020 et vous rappelle les dates des prochaines élections municipales les 15 et 22 mars.
Bonne lecture.

Fabrice Poussardin
Maire de Meyrargues

LA COMMUNE DEMANDE LA RECONNAISSANCE EN ÉTAT DE "CATASTROPHE NATURELLE"

Meyrargues a connu depuis ces derniers mois, divers événements climatiques exceptionnels. En été, une période de forte canicule et de sécheresse, puis fin novembre-début décembre 2019, un intense épisode pluvieux suivi d'inondations. La commune a donc saisi l'État d'une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle. Dans le cadre de cette démarche, transmettez un dossier avec photos et un récapitulatif de tous les dégâts que vous avez subis :
à l'adresse email : **assurances@meyrargues.fr**
ou
sous enveloppe avec la mention "catastrophe naturelle" à : Hôtel de Ville, avenue d'Albertas 13650 Meyrargues.

Le maire et le conseil municipal ont présenté leurs voeux

L'envie ne manquait pas au maire, Fabrice Poussardin, d'évoquer les contraintes financières que les communes connaissent. Pour autant, lors de la cérémonie des voeux, entouré du conseil municipal, de la sénatrice, Mireille Jouve, des maires des villages voisins, l'édile a plutôt insisté sur la situation globalement saine et rassurante du budget communal. Devant l'assistance, le maire a évoqué l'aboutissement de projets (stade, entrées de ville, résidence l'Argentière...), ainsi que les opérations en cours telles que : l'extension de la vidéoprotection, la création du bassin d'orage, la rénovation des toitures des écoles. Il a ensuite cité la réhabilitation de la friche à la Coudourousse et l'aménagement d'un écoquartier, déclaré d'intérêt métropolitain. *"Ces deux projets ont été conçus et sont soutenus par nos précieux partenaires, parce qu'ils insuffleront un dynamisme renouvelé pour les Meyrarguais, en respectant le tissu commercial de proximité*, a-t-il insisté. *La commune ne peut pas concevoir que se développent des initiatives en limite du village qui viendraient concurrencer ses activités traditionnelles auxquelles nous sommes attachés. Assurer le développement humain de Meyrargues ne peut s'imaginer sans offrir à ses habitants, quelle que soit leur génération, la possibilité de rester au village et de s'y loger".*

> ***« Pour assurer le développement de Meyrargues, il faut offrir à ses habitants la possibilité de rester au village et de s'y loger. »***

Se développer de manière équilibrée

Malgré sa croissance démographique, *"notre village a su rester à échelle humaine et bénéficie d'un cadre de vie qu'il faut préserver"*, a-t-il souligné en rappelant l'importance du rôle des forces de l'ordre et des sapeurs-pompiers dont le dévouement et l'abnégation méritent d'être soulignés. À ce propos, il a remercié le commandant Faure-Gignoux, parti après 36 ans à la tête du centre de secours, et a souhaité la bienvenue à son successeur, le lieutenant Valverde.

Le pole d'échange multimodal sur les rails

Dans le cadre du projet en cours de création de la zone d'activités Coudourousse-Gare, les aménagements du pôle d'échange multimodal avec le chemin des Bouches-du-Rhône (phase 1) et la création d'une 4e branche au rond-point du Leclerc (phase 2) (lire Bim 43) sont prévus. Le projet porté par la municipalité, en partenariat avec la Métropole AMP, a été confié à la SPLA Pays d'Aix Territoires et va démarrer en 2020. Une première tranche de travaux comprendra la création du pôle d'échange et la réhabilitation du chemin des BdR (phase1).

Un carrefour à feux tricolores sera réalisé à l'intersection de la route de la gare et de la RD96, ainsi qu'un bassin de rétention. Pour réaliser ces équipements, la Métropole a mis en place un projet urbain partenarial en décembre 2019 afin de pouvoir en assurer rapidement leur réalisation en faisant participer les investisseurs aux équipements publics. Le permis d'aménager a aussi été délivré en janvier 2020. Imaginé pour simplifier le passage d'un moyen de transport à un autre, tout a été prévu dans la création de ce pôle d'échange (lire encadré).

Ce qui est programmé

Des stationnements hiérarchisés pour les vélos, les bus, les véhicules et les usagers de la SCNF ; aménagement, devant la gare, d'un parvis de 1000m² avec des espaces verts au centre ; création de 5 quais bus, de 105 places de stationnement en épis, dont 5 pour personnes à mobilité réduite, de 2 places réservées à la SNCF, d'une pour les voitures électriques, d'une piste cyclable, d'un dépose minute, d'un local vélos sécurisé de 60 places.

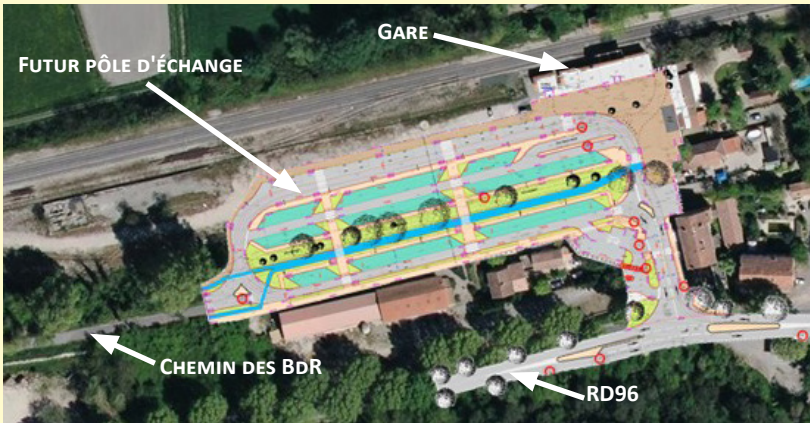

De l'habitat inclusif pour la maison donnée par M. Garcin

À l'emplacement de la "maison Garcin", que le donateur souhaitait voir devenir un espace consacré au médico-social, un projet d'habitat inclusif va pouvoir voir le jour conformément à la demande du défunt donateur

→ Un premier avant-projet avait été imaginé sur l'emprise de la "maison Garcin". Il sera modifié pour être mieux adapté à de l'habitat inclusif.

Un décret du 24 juin 2019 a instauré la notion d'habitat inclusif. C'est dans ce nouveau cadre juridique que la commune et Famille et Provence ont repris leur réflexion pour répondre au souhait de Fernand Garcin qui avait fait don de sa maison au CCAS. L'objectif est de réaliser un bâtiment qui contribuera à la mise en oeuvre d'actions de prévention et de développement social conformément au souhait du généreux donateur disparu.

Ce qu'envisagent la commune et Famille et Provence

Sur le site de la maison offerte par Fernand Garcin, il est ainsi envisagé de créer du logement en habitat inclusif (lire ci-dessous). Ce projet, confié à la société Famille et Provence, vise à proposer des logements adaptés à des personnes du bel âge en situation de vulnérabilité et à des personnes handicapées mais souhaitant vivre à domicile, ainsi qu'un espace commun partagé (salon, pièce commune...). Ce petit ensemble résidentiel sera porteur de lien social pour nos anciens. Un partenariat avec une association proposant des services d'aides et d'accompagnement des personnes sera mis en place. Ils consisteront à assurer le soutien à l'autonomie, la veille et la sécurisation de la vie à domicile, ainsi qu'à développer des actions de convivialité.

Qu'est ce que l'habitat inclusif ?

L'habitat inclusif est destiné aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé. Il est assorti d'un projet de vie sociale et partagée. Respectant un cahier des charges, il constitue une réponse complémentaire au logement ordinaire et une alternative à l'hébergement en institution. Il s'agit de petits ensembles de logements indépendants, caractérisés par des espaces de vie individuelle associés à des espaces de vie partagés, dans un environnement adapté et sécurisé. Cet habitat comprend la possibilité de recourir à des services d'accompagnement dans la vie sociale et collective, par l'intervention ponctuelle, selon les besoins, des services sociaux et médico-sociaux.

Créer du logement pour tous et à dimension humaine

Animé par la volonté de créer du logement pour tous, c'est-à-dire pour les personnes du bel âge, les jeunes, les familles avec enfants, les primo-accédants... d'autres projets de création de logements vont venir compléter l'offre de la "Maison Garcin". Du logement conventionné a d'ores et déjà vu le jour avec la résidence de l'Argentière (lire page 6). L'écoquartier prévu à l'emplacement de l'ancien stade Noël Véran pourrait se composer pour deux tiers de logements privés et pour un tiers de logements conventionnés. Enfin, le projet situé dans le quartier du Moulin devrait proposer des petites unités d'habitations résidentielles jumelées. Il s'agit de penser à une diversification de l'offre pour tous les revenus, tous les âges et tous les Meyrarguais. Il faut en parallèle imaginer des espaces de vie partagés pour créer du lien social qui est un vecteur indiscutable du bien-vivre ensemble.

Opération façades : un nouveau dispositif avec un financement de 70 %

Par délibération du 19 décembre dernier, le conseil municipal a adopté le nouveau dispositif d'aides aux particuliers mis en place par le Conseil départemental 13 et accompagné par le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement(CAUE). Ce dispositif permet aux particuliers de bénéficier d'une aide à hauteur de 70 % du montant des travaux pour l'embellissement des façades du centre ancien, sous réserve de respecter le règlement "opération façades" (aides croisées du CD13, de la commune et de la Métropole Aix-Marseille-Provence). En contribuant à la réhabilitation du centre ancien, les ravalements de façades améliorent notre cadre de vie et valorisent l'image de Meyrargues dans son ensemble. Pour plus de renseignements, prenez rendez-vous avec l'architecte du CAUE qui tient une permanence en mairie, le jeudi matin, tous les 15 jours.

→ **Pour prendre rendez-vous : 04 42 57 58 12.**

→ Un nuancier présentant les couleurs recommandées pour vos travaux (façades, volets, ferronneries...) est visible en mairie aux heures d'ouverture ►.

La création du bassin d'orage se poursuit

→ *L'ancienne installation va être démontée au profit du déplacement de l'exploitation.* ▲

Il y a un peu plus d'an, les premiers coups de pics de la raboteuse ont été donnés pour la réalisation du bassin d'orage sur l'exploitation de concassage et de recyclage de Durance Granulats, implanté depuis 1978. D'ici la fin de l'année 2020, ce bassin de 5 hectares pourra accueillir des crues vingtennales. Et, à terme, il sera capable "d'absorber" des crues centennales. Autrement dit, il va permettre de mettre en sécurité la commune en cas de fortes pluies, notamment les zones sensibles aux risques d'inondations. L'efficacité de cet ouvrage, creusé sur 10 mètres de profondeur à l'emplacement de l'ancienne exploitation, s'est vérifiée lors des épisodes de fortes pluies de ces derniers mois, qui ont été assez spectaculaires. Difficile de quantifier le volume d'eau stocké, sachant que des eaux de ruissellement des collines alentour et les infiltrations naturelles ont également été guidées vers le bassin. Toutefois, le système a visiblement bien fonctionné quand on observe la quantité d'eau qui s'est accumulée en peu de temps et qui est actuellement reversée progressivement, et de façon maîtrisée, dans le cours d'eau. Aujourd'hui, l'extraction se poursuit et le déversoir doit être réalisé, à l'emplacement de l'ancienne installation. Celle-ci va être progressivement démontée au profit du déplacement et de la modernisation de l'exploitation, désormais consacrée au concassage et au recyclage.

Des concasseurs mobiles dernières générations

Trois nouveaux "concasseurs mobiles" (►) bi-énergies, beaucoup moins bruyants, capotés et équipés de systèmes d'arrosage intégrés pour limiter les émanations de poussière ont été acquis par l'entreprise pour 1,5 million d'€. Un investissement important qui reflète l'intention de moderniser cette exploitation, tout en limitant les nuisances. À ce propos, le nombre de rotation des poids-lourds par jour a été fortement réduit puisque le concassage s'effectue désormais sur place. La création et la maintenance de ce bassin sont entièrement prises en charge par Durance Granulats. L'ouvrage sera remis gracieusement à la commune à l'issue de sa réalisation.

L'Argentière symbolise le 8000ème logement inauguré par Famille et Provence

Si l'équilibre en termes d'offre de logements est un vecteur essentiel au bon développement d'un village, la création en plein coeur de ville de 5 logements conventionnés, dans les locaux de l'ancienne Caisse d'Épargne, a ravi ses nouveaux locataires. Confortables, lumineux, dont un adapté aux personnes en situation de handicap et d'autres aux personnes du bel âge... ces appartements ont tous été attribués à des Meyrarguais. Devant une assistance venue nombreuse, la société Famille et Provence (F&P) a inauguré cette résidence, baptisée l'Argentière, en présence de nombreuses personnalités, du maire et des élus de Meyrargues, de la sénatrice, Mireille Jouve, du président de F&P, Bernard Oliver, du directeur de F&P David Rosenvallon et des représentants du cabinet d'architecture Baldassari-Sibourg.

→ *Dans le cadre de cette inauguration, selon une tradition que Famille et Provence a instaurée, bien nommée "E.CO.LO.S 10 pour 1", un amandier a été planté devant la résidence symbolisant l'engagement environnemental de la société.* ►

Impôts : une nouvelle mission pour la MSAP

Les services de proximité ont un rôle indispensable à jouer et l'arrivée de la permanence de Maison de service au public (MSAP) sur notre bassin de vie a permis aux Meyrarguais d'être accompagnés dans certaines démarches administratives. Créée par le Comité du bassin de l'emploi Sud Luberon (CBE), la MSAP, qui tient une permanence dans les locaux du CCAS le vendredi matin, propose désormais un service d'accompagnement des usagers dans la réalisation de leurs démarches d'ordre fiscal. Sur place, ils peuvent délivrer des renseignements simples et généralistes ne nécessitant aucun examen de dossier fiscal. Ils assurent également le lien avec leurs correspondants pour tout sujet nécessitant l'intervention des services des impôts et lorsque cela dépasse le cadre de leurs compétences. Selon la situation, le référent peut se déplacer pour étudier le dossier (sur rendez-vous). Pour rappel la MSAP offre à tous les Meyrarguais une aide pour les dossiers MSA, Pôle emploi, CARSAT, CPAM et CAF : accueil, information, orientation, mise en relation, accompagnement aux démarches administratives...

► **Le vendredi de 9h à 12h dans les locaux du CCAS**

Les menus pour les portages de repas sont à 50% "bio"

Les portages de repas à domicile sont dédiés aux personnes ne pouvant pas se déplacer pour déjeuner au foyer. Préparés sur place par notre cuisinier, ils se composent d'une entrée, d'un plat principal, d'un fromage, d'un dessert et d'une soupe pour le soir. Les mesures d'hygiène obligatoires à ce portage sont respectées à la lettre. Sont prises en compte les personnes diabétiques (le dessert est alors remplacé par un fruit) et les personnes ne pouvant pas "mastiquer" qui ont alors un repas mixé. Les menus seront les mêmes pour tous, sauf contre-indication justifiée par un certificat médical stipulant une allergie. En revanche, il est impossible de changer le menu selon ses préférences. Au minimum 50% des repas sont "bio", issus de produits locaux ou raisonnés, et la municipalité a engagé une réflexion sur la réduction des déchets. Il est envisagé l'utilisation d'emballages résistants en carton recyclable.

Un nouveau site et une application pour être connecté à l'information

Depuis le mois de septembre le nouveau site internet de la commune est en ligne. Avec une interface moderne meyrargues.fr est davantage intuitif.

Un nouveau système pour le panneau lumineux d'informations a été installé. Il permet à tous d'installer l'application Centolive qui permet de consulter les infos qui défilent sur le panneau d'affichage.

Restez connectés où que vous soyez !

Dekra fait passer l'examen du code de la route

Le centre de contrôle technique Dekra, à Peyrolles, vous permet de passer l'examen du code de la route. Il suffit de se rendre sur le site internet www.le-code-dekra.fr et de choisir sa date. Par ailleurs, le centre, auparavant installé à l'entrée du village, est désormais rue des Gallets, dans la ZAC du Val de Durance (après l'intersection qui mène au lac).

→ *www.le-code-dekra.fr*

À Meyrargues, le développement des énergies renouvelables se poursuit avec le parc photovoltaïque

Si la consommation d'énergie fossile est particulièrement polluante, il est essentiel d'agir. En ce sens, Meyrargues s'oriente vers le photovoltaïque (PV), seule solution crédible sur son territoire. L'avancement de la création d'une centrale photovoltaïque, sur le terrain communal de l'Espougnac, -classé Ner au PLU et sur lequel passe un gazoduc- résonne alors comme une bonne nouvelle. Aujourd'hui, après les études d'impact et les ajustements proposés pour intégrer les contraintes environnementales et de voisinage, des études de sol sont en cours, avec la réalisation d'un diagnostic archéologique, à l'instar de celui qui a été réalisé sur le Plateau de la Plaine avant la réalisation du plateau sportif. Cette opération vient s'ajouter aux actions déjà réalisées (PV sur les toits de l'école, de la salle polyvalente du Plateau de la plaine et de la station d'épuration (Step)...) et les premières retombées positives ont vu le jour avec la dépollution du site de déchets sauvages, et bientôt la sécurisation des espaces avec clôture et caméras de vidéoprotection.

La centrale pourrait alimenter l'équivalent d'environ 3800 foyers

Un tel projet sert l'intérêt général et offre de nombreux avantages. Au niveau environnemental, sa production d'électricité correspond à l'alimentation de 3800 foyers hors chauffage (-3 240 tonnes de CO2 par an). Il prévoit, entre autres, la préservation des espèces végétales protégées et l'entretien de la végétation par pastoralisme (lire Bim 43)... ainsi que la réversibilité des aménagements, démantelés à la fin du bail (40 ans) avec recyclage des panneaux à 99%. Au niveau économique, les Meyrarguais pourront bénéficier d'un intéressement participatif au projet (rendement envisagé au minimum de 5% sur 4 ans). La commune percevra environ 90 000€ de recettes par an (location du terrain) et environ 25 000€ la 1ère année (taxe d'aménagement). La centrale pourrait être opérationnelle fin 2020.

Des travaux de rénovation dans les écoles

La toiture de la salle d'activités de l'école maternelle a été refaite en totalité (photo ci-contre). L'étanchéité au niveau du toit, situé dans le hall d'entrée, a également été reprise. Ces opérations ont été financées à 70% par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, dans le cadre des travaux de proximité. Par ailleurs, la réfection des dalles plafonds, de la salle d'activités a été effectuée par un agent des services techniques de la Ville (photo ci-dessous ▼).

L'étanchéité du toit de l'école élémentaire a été refaite

◄ Des chéneaux en zinc ont été mis en place, au niveau des toitures du bâtiment de l'école élémentaire, en remplacement de ceux existants qui étaient défaillants.

Une nouvelle clôture pour l'école élémentaire

La réfection de la clôture délimitant l'enceinte de l'école élémentaire, au niveau de la Traverse Buissonnière, devrait commencer durant les vacances de février. Les matériaux utilisés sont identiques à ceux déjà mis en place pour sécuriser la cour de récréation (photo à droite). Cette opération de travaux, est financée à 70% par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône dans le cadre des travaux de proximité, pour l'aménagement et la mise en sécurité de l'école élémentaire Jules Ferry.

15 000 euros : le coût des incivilités !

La commune vient d'acquérir un aspirateur électrique auto tracté de déchets urbains Glutton H_2O Perfect . Ergonomique et très simple d'utilisation, il permet aux préposés à la propreté publique de nettoyer aisément les déjections canines et félines, ainsi que toutes les saletés qui s'incrustent sur les trottoirs, en dessous des bancs publics, sur les poubelles de rue... Compacte, silencieuse et écologique, cette machine va permettre d'assurer au quotidien, avec une plus grande efficacité, le nettoiement et la propreté des espaces publics. L'achat de cet aspirateur électrique, dont le coût s'élève à 15 000 €, a été financé à 70% par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, dans le cadre de la mise en œuvre du plan "Energie-climat". Rappelons que le temps passé à ramasser les déjections canines, par exemple, est du temps que les agents des services techniques ne peuvent pas consacrer à une autre action. Soyons civilisés et respectueux.

Le relais du Jas du Ligoures est réhabilité

Dans le cadre de ses compétences en matière de mise en valeur paysagère et de protection du patrimoine, la Direction du Grand Site Sainte-Victoire, en concertation avec la commune, a décidé de réhabiliter le relais du Jas du Ligourès situé dans le massif forestier communal. Les autorisations administratives d'entreprendre les travaux, ont été préalablement validées par l'ONF, l'inspection des sites, la DREAL et l'Architecte des bâtiments de France. La maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des opérations est assurée par la Direction du Grand Site Sainte-Victoire. La maîtrise d'œuvre est assurée par un architecte du patrimoine.
Ces travaux de restauration comprennent la mise en peinture de la cuve métallique et reprise de l'évier, la réfection de la gouttière et l'amélioration du système de récupération des eaux de pluie, la reprise des maçonneries du puits en pierre, la réalisation d'un badigeon teinté à la chaux sur les façades du logis principal, le décroûtage de l'enduit de l'appentis et la restitution d'un parement en pierres apparentes en harmonie avec l'existant. Il consiste également à restaurer les menuiseries et à refaire la toiture, en conservant des puits de lumière. Cette opération a débuté le 3 février et devrait pouvoir se terminer le 13 mars, sous réserve de bonnes conditions météorologiques.

Une partie du mur en pierre du parc du château a été consolidée

Une partie de mur en pierre du parc communal située sous le château, présentait un risque d'effondrement. Elle a été refaite à l'identique par un artisan-maçon local. Les promeneurs peuvent désormais utiliser le cheminement touristique qui passe à proximité directe de cet ouvrage, et apprécier ainsi le paysage en toute quiétude. Cette opération a été financée à 50% par la Métropole Aix-Marseille-Provence.

La fibre se déploie et arrive aussi dans les quartiers Ouest

La fibre sera installée dans les quartiers ouest d'ici fin 2020 par des câbles aériens, sur les supports existants. Certains poteaux ont été changés par l'entreprise Orange, pour assurer le bon fonctionnement de cette installation. Le déploiement de ce réseau, qui permettra de bénéficier d'une connexion à très haut débit, est long et complexe. L'entreprise se heurte à de nombreuses contraintes et à des obstacles techniques mais tout est mis en oeuvre pour fournir ce service aux particuliers et aux entreprises. À ce jour, sur 1945 logements (locaux) recensés, 788 sont raccordables (ou éligibles) et 5 armoires sur 6 ont été posées. Les habitants qui ne sont pas encore éligibles peuvent régulièrement consulter le site afin de savoir quand ils pourront être raccordés. → **reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique**

Le déploiement de la vidéo-protection

La municipalité mène depuis plusieurs années le déploiement progressif de la vidéo-protection. Elle a régulièrement jugé opportun de positionner en même temps que des travaux d'enfouissement, des fourreaux et des chambres de tirage qui vont recevoir bientôt le câblage fibre optique, pour permettre l'installation de caméras de vidéo-surveillance, dans plusieurs secteurs d'habitations, pour la sécurité et le bien-être de tous. Elles seront stratégiquement positionnées à toutes les entrées de ville et dans les quartiers périphériques (quartiers ouest, Réclavier, du Moulin), pour un montant de 78000€ financés à 70% par la Métropole Aix-Marseille-Provence). Ainsi qu'aux abords des écoles, de la crèche, du gymnase et du foyer de l'Âge d'or, pour un coût de 155000€, subventionné à 80% par le Département.

"Miam-miam Tapas" s'est installé à la Coudourousse

À Meyrargues

Miam-miam tapas est installé le mercredi soir (en face du magasin Leclerc), à partir de 17h. N'hésitez pas à le contacter pour des événements privés. Il est également présent à la Duranne, à Venelles, à Jouques, et au Puy-Sainte-Réparade.

→ Contact : 06 26 64 31 52 - miammiamtapas.fr

Il a été, entre autres, directeur de maison de retraite, puis d'un Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Longtemps salarié de grosses entreprises, rien ne prédestinait, *a priori*, Jean-François Valançot à se lancer dans la restauration rapide. Pourtant cet "électron libre" de 49 ans, a récemment choisi de devenir son propre patron. Après une étude de marché, c'est avec son food-truck "Miam-miam tapas" qu'il a choisi d'assouvir ses ambitions culinaires. Bien sûr, il ne s'est pas orienté vers la restauration totalement par hasard. "*J'ai toujours été passionné de cuisine*", précise ce Meyrarguais. Cadre hôtelier, titulaire d'un BTS et d'un bac+5 hôtellerie, il a, entre autres, été cadre hôtelier d'un centre de gérontologie. Mais il s'est éloigné de cette voie pendant trop longtemps et a ressenti le besoin de revenir à ses premiers amours : la cuisine "maison". Ambitieux, volontaire, il "*y croit*" et veut, malgré les embâcles inhérents à la gestion d'une entreprise, se donner les moyens de faire valoir ses recettes. Accoudé au comptoir de son camion, il vante, à juste titre, les qualités de ses produits. *"Ici, tout est fait maison, même les sauces,* se félicite-t-il en décrivant les saveurs de sa sauce brava. *J'élabore des recettes traditionnelles et je propose pour l'instant les tapas les plus courants, en composant aussi des tartines à la demande*. Habité par son goût prononcé pour les "bonnes choses" et doté de techniques issues de ses études supérieures, il s'applique petit à petit à proposer un plus large choix et à décrire ce qu'est un tapas : cet illustre apéritif très en vogue, qui arbore la plupart des tablées entre amis, propose des aliments espagnols en petite quantité comme les bocadillos, les patatas bravas, les tartines... Jean-François a également des préoccupations environnementales louables. Il peut s'enorgueillir de disposer d'un camion en autonomie complète, écolo, économique et pourvu des technologies performantes avant-gardistes qui n'impactent pas l'environnement.

Gérer et transmettre son patrimoine se préparent avec "Octoopus"

C'est une question de confiance avant tout. Pour exercer la profession de conseiller en gestion du patrimoine, un milieu pas toujours bien connu et souvent galvaudé, il faut savoir faire preuve de pédagogie et être à l'écoute. Car il s'agit d'orienter le client sur le placement de ses biens, le fruit de son travail et de ses efforts qui seront laissés à ceux qui lui sont chers. Cette bienveillance se dégage immédiatement de l'équipe composée de Patrick Gédéon, gérant de la société d'Octoopus-KLP conseils, et de Leïla Fezzani, fraîchement implantés à Meyrargues. "*Chaque fois que l'on veut investir, que l'on veut gérer son patrimoine, des choix se posent et s'imposent et il faut faire les bons*". Voilà le coeur de métier de ce couple installé dans des locaux situés à côté des meubles Canavèse. Lui, s'occupe de la partie conseil et accompagnement pour les professionnels et les particuliers. Elle, issue du milieu des ressources humaines auprès des populations fragiles et conseillère en insertion professionnelle pour la Mission locale, use de sa pédagogie naturelle pour gérer le volet administratif et le middle Office du cabinet. Et tous deux se sont ainsi trouvés dans cette forme de complémentarité efficace. *"Quelles stratégies mettre en place pour l'avenir de son foyer ? Comment optimiser sa fiscalité ou contracter une assurance vie par exemple ? Nous devons aider les clients à se projeter et travailler en étroite collaboration avec différents corps de métier, tels que notaire, avocat, expert-comptable... pour veiller à bien orienter nos clients"*, résume Patrick. Issu d'une formation d'ingénieur chimiste, il a d'abord exercé dans ce domaine avant de se reconvertir dans la gestion du patrimoine. Fort de 17 années d'expériences, de deux masters supplémentaires en Gestion de patrimoine indispensables à l'exercice de la profession, et d'un cursus atypique, il dispose de fait d'une approche différente de quelqu'un qui a un parcours purement financier. La déontologie est ainsi devenue son cheval de bataille. Il suit un "process" défini selon les règles déontologiques du métier afin d'être de bons conseils et ainsi de répondre aux attentes du client : "*Il faut apprendre à le connaître, et à cerner ses besoins*". Et pour ce faire, il met un point d'honneur à prendre le temps d'aller les rencontrer. →

Octoopus : Route nationale 96 - 04 42 50 23 65 - contact@octoopus.fr - www.octoopus.fr

Trois cabinets d'infirmières installés dans le village

Que ce soit pour des soins, un suivi après hospitalisation ou une assistance médicale due à une pathologie, trois cabinets d'infirmières libérales, dont deux se partagent les mêmes locaux, sont installés dans le village.

Au 5 cours des Alpes (04 42 63 49 05), Stéphanie Humbert et David Rodriguez travaillent ensemble depuis le départ à la retraite de Florence Popescu. Ils partagent les locaux avec une autre infirmière libérale, Isabelle Maillard (06 24 99 20 76) et le kiné Jean-Philippe Tampon.

Depuis le 1er janvier, David Rodriguez est installé à Meyrargues en collaboration avec Stéphanie Humbert. Il remplace Florence Popescu (lire ci-dessous) et exerce en tant qu'infirmier libéral depuis 2015. *"J'ai travaillé en milieu hospitalier dans les services d'urgences, en médecine et en chirurgie,* résume-t-il. *Puis j'ai choisi d'exercer comme libéral et je suis ravi de pouvoir profiter d'un cabinet partagé qui offre un véritable confort. On travaille dans une équipe sans la hiérarchisation qu'impose le milieu hospitalier"*. David se satisfait surtout du contact privilégié et valorisant avec les patients. *"On tient une place importante dans leur vie"*, observe-t-il. *"On intervient le plus souvent chez les patients et il s'instaure une confiance et des liens parfois indéfectibles avec la famille. C'est humainement très enrichissant et on ressent davantage de reconnaissance,* renchérit Stéphanie Humbert qui se réjouit de son indépendance en tant qu'infirmière libérale. Lorraine d'origine, forte de 21 années d'expériences, cette dynamique jeune femme exerce à Meyrargues depuis 2013. Elle a travaillé dans différents services hospitaliers (réanimation et chirurgie...) et possède un DU plaies et cicatrisation permettant une meilleure prise en charge des patients.

Florence Popescu a pris une retraite bien méritée

Installée à Meyrargues depuis 2003, Florence Popescu a pris sa retraite le 1er janvier. Et les Meyrarguais, comme son travail, toujours exercé avec passion, vont certainement lui manquer. Après 30 ans en tant qu'infirmière libérale, cette Bourguignone d'origine, retiendra l'accueil chaleureux que les Meyrarguais lui ont toujours réservé. *"Je suis ici depuis 16 ans, j'ai vu grandir des enfants et j'ai découvert une population très attachante"*. Après une expérience enrichissante, avec notamment 8 années passées dans un dispensaire en léproserie, au Gabon, puis à Madagascar, elle a préféré s'installer à son compte et a exercé pendant 15 ans en Bourgogne avant de rejoindre le Sud. Énergique et déterminée à apprendre, elle n'a cessé de faire des formations pour se spécialiser dans le diabète, les plaies et cicatrisation, les problèmes cardiaques... Grâce à son expérience et à sa polyvalence, elle a su apprécier les moments de partage avec les Meyrarguais. *"J'ai pu profiter ici d'un certain confort de travail car c'est un village qui n'impose pas les contraintes d'une grande ville"*, précise-t-elle. D'abord au 9 cours des Alpes, elle a rejoint en 2017, le cabinet du 5 cours des Alpes où elle a exercé en collaboration avec Stéphanie Humbert (lire ci-dessus). Aujourd'hui, elle ne pense pas vraiment à la retraite et envisage de poursuivre ses actions dans les soins palliatifs.

Au 18, avenue de la République, un cabinet regroupe trois infirmières libérales, Amandine Martin, Catherine Martin et Élodie Simonet. Contact : 04 42 57 50 18.

Catherine Martin exerce depuis 1984 et s'est installée à Meyrargues en 2007. Longtemps en milieu hospitalier (chirurgie viscérale, bloc opératoire, neurologie...), elle a ensuite exercé dans un dispensaire, puis pendant 10 ans à la médecine du travail, trop "administratif" à son goût. Elle a donc préféré ouvrir son cabinet, a obtenu un DU plaies et cicatrisation, et apprécie depuis le fait d'être sur le terrain et le contact avec les patients. De son côté, Amandine Martin, installée depuis 2011, a d'abord exercé dans la clinique Axium, en service réanimation. *"J'y ai acquis beaucoup de technique,* admet-elle, *mais l'aspect relationnel était trop inexistant. Il me manquait ces moments d'écoute et de partage que l'on retrouve ici, avec les patients. On instaure des liens particuliers et on fait partie de leur environnement."* Un sentiment que partage Élodie Simonet, installée depuis 2009, dont le parcours est un peu similaire. *"J'ai également travaillé en réanimation où j'ai acquis beaucoup de technique. Puis j'ai éprouvé le besoin d'avoir mon indépendance, pour prendre le temps de partager des moments de vie et de discuter avec les patients,* décrit-elle. *On entre chez eux et il s'instaure un climat de confiance appréciable et valorisant"*.

De la bio-stimulation

Élodie Simonet propose des séances avec une machine à radiofréquences (ultrasons) "indiba deep beauty". Il s'agit de biostimulation avec une chaleur diffuse pour stimuler les cellules qui sont en sommeil afin de raffermir et d'oxygéner la peau. On peut par exemple atténuer les vergetures et les cicatrices. → ***06 98 96 44 80.***

Les arts nippons à la médiathèque

→ L'inauguration s'est déroulée en présence de Kakuko Kotaka, consul du Japon à Marseille.

→ Les écoliers ont pu assister à spectacle de tezuma (magie japonaise), alliant humour, contes et féerie.

Près de 1100 personnes ont fréquenté la médiathèque dans le cadre de la 4e édition de la Japan Mania. Cet événement a trouvé sa place dans l'identité culturelle de la commune et dans le coeur des Meyrarguais. L'inauguration s'est déroulée en présence de Kakuko Kotaka, consule du Japon à Marseille, autour d'une démonstration de kyudo. Un art martial ancestral, hérité des samouraïs, se distinguant par le fait que l'on ne combat pas d'adversaire. L'objectif est, outre la cible, la victoire sur soi-même, la force de caractère, la connaissance de soi et le respect d'autrui. Dix jours durant, l'équipe de la médiathèque a favorisé l'approche de la culture japonaise et de ses arts par diverses démonstrations et initiations, lors d'ateliers de pratiques picturales, linguistiques, florales, culinaires, ludiques... dans une ambiance studieuse et conviviale. Les publics ont pu appréhender les arts nippons à travers les âges, des arts d'une part nobles, ancestraux et traditionnels, voire confidentiels (kyudo, ikebana, estampes...) d'autre part populaires, récents et répandus (judo, kokedama, manga...), et se familiariser avec l'art de l'estampe au travers de l'exposition des oeuvres d'Hiroshige et de l'atelier qui s'ensuivit. Sous le haut patronage du Consulat général du Japon, la manifestation a de nouveau remporté un franc succès. La rencontre avec l'auteure Chiaki Miyamoto et les contes kamishibaï ont fait partie des temps forts de cet événement. Un grand bravo à l'investissement des agents de la médiathèque et aux intervenants.

→ L'exposition d'estampes d'Hiroshige célèbre artiste japonais de l'époque d'Edo, a permis de découvrir cet art raffiné, minutieux et singulier.

Une kyrielle d'ateliers a réuni petits et grands

▲ Les écoliers ont pu participer à des ateliers dispensés par Ayumi Michaud, de furoshiki, de calligraphie mais aussi d'origami. Une discipline créative et vertueuse qui demande de la concentration et permet de s'exercer aux maths et à la géométrie.

→ L'auteure Chiaki Miyamoto est venue présenter ses oeuvres, dont Le petit samouraï. Ces rencontres ont été suivies d'ateliers de linogravure, d'Haïku, de sumie (lavis) et dessin-origami. ▸

→ Les participants à l'atelier d'ikebana, dispensé par Mika Takagi, ont excellé dans cet art raffiné de la composition florale. L'arrangement doit créer une harmonie de rythmes et de couleurs. ▾

→ Les ateliers d'Ayumi Michaud ont initié les publics aux techniques de pliage, de nouages harmonieux de tissus et de tissage, comme le furoshiki et le nuno-zori. ▾

→ Audrey Gatimel a dispensé des conseils avisés pour l'art du kokedama. Une mise en situation de plantes avec de la mousse donnant un aspect naturel à l'ensemble. ▾

Des arts martiaux dévoilés aux petits et grands

◄ Lors de l'inauguration une démonstration de kyudo, offerte par Tomoko Shimomura, a impressionné l'assistance. La semaine suivante, les membres de l'association Fuzennakan ont permis aux publics de s'adonner à la pratique du kendo. Cet art martial, forme ancestrale d'escrime se pratiquant avec un sabre en lames de bambou et une armure, est une discipline qui exige des conditions physiques et spirituelles. ►

→ *Les contes avec le kamishibai, de Brigitte Boyer (Kami-conte), ont captivé les enfants, comme leurs aînés.*

→ *Une démonstration de judo, par le club de Venelles, a complété la présentation de différents arts martiaux japonais.►*

Les ateliers de "Lecture par Nature" ont fait recette

De novembre 2019 à janvier 2020, la médiathèque a participé pour la 3e fois à l'événement métropolitain autour du livre et de la lecture publique, Lecture par Nature, aux côtés des bibliothèques de Jouques et Venelles.

Cette année, le thème était Cuisine et Littérature !

Le projet proposé par Calopsitte et Images clés pour le parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), s'articulait autour des recettes de cuisine et des souvenirs liés à la nourriture.

Des ateliers alliant image et poésie

Une première série d'ateliers proposait aux élèves de CM2 de Mme Larrousse et Mr. Van Hamme, de créer des recettes en vers rimés à partir des cartes postales d'Émilie Bernard. Puis, de réaliser des mises en scène avec des ingrédients, qu'ils ont filmées, accompagnées de la lecture des poèmes créés. Les élèves ont ensuite été invités à écrire un souvenir d'un repas, d'un aliment, d'une anecdote mettant en scène la nourriture, en une phrase très courte, afin de fournir les textes qui seront distribués dans des fortune cookies (gâteau chinois).

Une dernière série d'ateliers proposait aux élèves de modifier des recettes pour en produire de nouvelles comme La recette des vacances parfaite, ou La recette de l'amitié... Puis, ils ont exploité le fonds des bibliothèques afin de fournir une banque d'images illustrant leurs recettes. Le tout monté en vidéos, accompagnées de la lecture des poèmes créés.

143 personnes à la restitution des travaux des écoliers

Ces ateliers, de 5 séances de 2h, se sont déroulés au sein de la médiathèque. Les résultats des ateliers, animés par les auteurs et cinéastes Marie Chéné, Manon Gary et Nicolas Tardy ont été présentés le 18 janvier, lors de la Nuit de la Lecture 2020, à la médiathèque de Meyrargues, réunissant ainsi 143 personnes qui ont pu apprécier l'ensemble des productions des élèves des trois communes autour du verre de l'amitié.

Tous concernés par la lutte contre les incivilités

On ne jette pas les cartons avec le verre. On ne se débarrasse pas de ses encombrants dans la nature et on ne laisse pas son animal de compagnie faire ses besoins sur un trottoir sans ramasser... "Élémentaire" direz-vous ? Pourtant que ce soit dans le tri des déchets ou dans le respect des consignes basiques, certains ne souhaitent visiblement pas habiter dans un cadre de vie agréable. Pour rappel, tous dépôts de déchets, même dans un espace clôturé, sont interdits par la loi. Tous deviennent par nature propriété du possesseur du foncier. Ainsi devient-on "détenteur" de déchets sans le vouloir et passible de 450€ ou 750€ et, dans le pire des cas jusqu'à 2 ans de prison, et 75 000€ d'amende. Bien entendu, les jeteurs de déchets ne laissent pas leur carte de visite et les délais peuvent aller jusqu'à plusieurs années en cas de procédure. C'est pourquoi, il semble plus efficace de procéder autrement : éducation, prévention, constat, convocation pour rappel à la loi (exécution des enlèvements par les détenteurs)...

→ Ce type de dépôt sauvage honteux est régulièrement constaté dans les espaces naturels, ou parfois privés.

Quelles solutions ?

Il existe des solutions, tout en poursuivant la prévention par l'éducation : clôturer son terrain (permet ainsi de se défendre), porter ses déchets en déchetterie (une déchetterie "pro" devrait ouvrir ses portes à Meyrargues-lire ci-dessous) et se faire aider quand on n'a pas les moyens. Il faut donc rester attentif, alerter, constater. Utiliser les systèmes de caméras vidéo permettant d'attester certains agissements. Pour ce faire, le parc de caméras sur le territoire communal, qui ne cesse de s'accroître, va gagner les zones sensibles.

À Meyrargues, les principales zones concernées sont en cours de résolution

Après avoir constaté ou fait constater les dépôts sauvages ou non, nous avons déjà obtenu plusieurs retours à l'état naturel des terrains concernés. Pour les autres, après avoir cherché des indices pour attribuer la propriété des déchets quand nécessaire, nous avons obtenu l'aide des principaux détenteurs de déchets et l'aide du Département et/ou de la Métropole AMP pour coordonner les enlèvements et mise sous protection physique de zone comme dans le chemin des Traversières (gravats, pneus, pare-brise), au croisement des chemins de l'Espougnac avec celui des Bastides (gravats, bitume), au rond-point du Boeuf (pneus), sur l'aire en face de la centrale EDF / sur RD561 (gravats, poteaux béton). C'est grâce à des partenaires publics et privés (Eurovia, Durance Granulats, MDE, Escota) que l'on peut enlever de façon efficace ces dépôts, pour un coût modéré.

Une déchetterie professionnelle pourrait ouvrir au mois de mars

Notre département bénéficie actuellement de peu de déchetteries professionnelles. Pour l'heure, il en existe une à Marseille, une autre à Bouc-Bel-Air et bientôt une à Meyrargues. C'est dire l'enthousiasme de la municipalité face au fléau des dépôts sauvages dont la commune et les particuliers sont régulièrement victimes. Des travaux d'aménagement sont actuellement réalisés sur le site situé au niveau du pont Louis Philibert, par Durance Granulats, le leader du recyclage des déchets de chantier du BTP de la région Paca. Une déchetterie professionnelle va donc y être implantée. Elle devrait ouvrir ses portes d'ici la fin du mois de mars. La société Mat'ild, filiale du groupe, déjà implantée à Gardanne et spécialisée dans le traitement, le recyclage et la revalorisation des matériaux, sera la gestionnaire de cette déchetterie destinée aux professionnels ainsi qu'aux particuliers. Une bonne nouvelle quand on sait que les déchetteries publiques devraient bientôt fermer leurs portes aux professionnels.

Le retour de l'opération : "Balance ton sapin"

Encore un franc succès pour l'opération "Balance ton sapin" qui s'est déroulée du 26 décembre 2019 au 30 janvier 2020. Les usagers ont pu venir déposer leur sapin végétal dégarni, sur une aire réservée à cet effet, située sur la place des Anciens combattants. Les 180 sapins récupérés ont été broyés et utilisés comme matière sèche pour le compost partagé de la place Victor-Hugo.

Villes et Villages Fleuris
Le label national de la qualité de vie

La commune maintient sa première fleur

Après avoir monté un dossier et reçu le jury régional du concours des Villes et villages fleuris, la commune a pu valider le maintien de sa première fleur. Un véritable atout touristique et patrimonial qui s'articule selon les engagements et les dispositions prises par la municipalité en termes d'environnement, de développement durable et d'amélioration du cadre de vie.

Les déplacements doux sont sur la bonne voie

Ainsi commença l'histoire lors d'une des nombreuses réunions de la Commission extra-municipale environnement et développement et eco citoyenneté (Cedec), en 2008. Le but ? Développer la circulation à vélo dans Meyrargues, en substitution de la voiture, car trop polluante et peu pratique en service local. Nous avons tous pu constater l'existence de bouts de pistes cyclables notamment dans le cadre des travaux routiers d'entrées de ville récents et de nombreux itinéraires possibles mais encore discontinus. Il paraît dès lors possible de connecter certains de ces tronçons avec une signalétique simple. La cartographie participative du diagnostic de la commune, réalisée lors d'ateliers, caractérise les pistes cyclables, les voies où l'on peut circuler, celles qui sont dangereuses, les lieux où attacher son vélo, les nouveaux endroits à équiper. Plusieurs degrés concernent ce diagnostic dont le centre village.

Des solutions adaptées à la configuration de la commune

Dans le choix des solutions techniques et suivant les documentations techniques du Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), il est possible de créer une "zone 30", pour tout le village, avec des signalisations vélo au sol et des doubles sens partagés par secteurs, qui sont des solutions adaptées à la configuration de la commune. Ces aménagements pourraient être rapidement mis en place.

Les aménagements et les travaux possibles pour devenir une "zone expérimentale"

Concernant la signalétique, la commune est encore "compétente" sur la zone urbaine. Elle peut réaliser une partie de la signalisation (panneaux, marquage au sol, pose des accroches vélo). Ce qui peut être fait en interne et ce qui doit faire l'objet d'une étude technique pour définir l'aménagement possible ont été priorisés. Il est prévu de mobiliser toutes les aides disponibles avec le CEREMA pour apporter un avis technique. La commune constituera un dossier de demande de subventions auprès de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), du Conseil Départemental 13 et de la Région. Meyrargues postulera auprès de la Métropole Aix-Marseille-Provence pour être une "zone expérimentale" avec des aménagements innovants pour les piétons et les vélos.

La commune primée du label "Territoire durable" de niveau 3

À l'issue d'un bilan des actions menées, liées à la démarche Agenda 21 -label obtenu en 2013-, la commune a obtenu le niveau 3 du nouveau label régional "territoire durable". Et cela, grâce à la qualité et à la pertinence des initiatives engagées par la collectivité, en termes de développement durable. Ont également compté, les nombreuses actions citoyennes sociales, environnementales et culturelles (jardins partagés, compost collectif, jardins pédagogiques, végétalisation du centre du village avec le Printemps devant ma porte et les "incroyables comestibles", la remise en culture d'oliveraies, le prix associations écoresponsables...), notamment portées par les écoles et la Cedec. Elles contribuent à l'amélioration du cadre de vie et donc à l'obtention de ce titre.

"Secrets d'ici" fait découvrir le patrimoine de Meyrargues... à la télé

L'émission "Découvertes", diffusée sur Provence Azur, a fait un focus sur Meyrargues. Cette émission présente le patrimoine que recèle notre village. Elle est commentée par Mylène Margail, guide conférencière de Secrets d'ici, qui a proposé l'été dernier, ainsi que pour les journées du patrimoine, des visites guidées du village bien nommées : "Meyrargues de l'aqueduc au château".

→ ***Secrets d'ici propose régulièrement des visites guidées : Renseignements et inscriptions sur secretsdici.fr***

La chorale des maternelles a enchanté le public

Difficile d'approcher de la scène tant les parents avaient envie de distinguer leur petit chanteur parmi la nuée de bonnets rouges. L'émotion était intense pour cette chorale de Noël qui a réuni sur scène tous les écoliers de Joseph d'Arbaud. Toute l'équipe pédagogique et les enseignants de l'école maternelle se sont beaucoup investis pour proposer ce spectacle enchanteur, avec le soutien de la municipalité et des services techniques. Et tous les enfants ont entonné avec brio de célèbres mélodies.

La magie de Noël a opéré

→ ▲*Un spectacle inédit a été présenté aux élèves de l'école élémentaire. Mêlant magie, danse, acrobatie et humour avec une mise en scène originale, il a impressionné les enfants. Ce spectacle a été offert par Meyrargues Animations.*

→ *Les écoliers de maternelle ont assisté à un spectacle magique ponctué d'humour qui a ravi les petits comme leurs enseignants. Il a également été offert par Meyrargues Animations* ►.

Le Père-Noël est passé par la maternelle

Elle est toujours vécue comme un moment magique. L'arrivée tant attendue du Père-Noël à l'école maternelle a instauré une ambiance féerique. Certains écoliers, avides d'en savoir plus sur la vie du célèbre bonhomme en rouge, ont assailli celui-ci de questions. Puis, il a fait le tour des classes et a offert des cadeaux que tous se sont empressés de découvrir. Ils ont aussi eu des goûters confectionnés avec des produits locaux, offerts par la municipalité. Une jolie rencontre assurée par toute l'équipe de la maternelle, et appréciée par les enfants. Un grand merci au Père-Noël très investi dans sa mission.

Des améliorations en continu dans les écoles

À la suite d'un projet conduit avec les élèves de l'école élémentaire pour améliorer leur accueil, la municipalité a été sollicitée pour réaliser des aménagements. Ils sont aujourd'hui réalisés étape par étape, avec la mise en place de signalétique au sol, afin de délimiter les espaces. Deux zones sont prévues pour les jeux de ballon (une pour les plus jeunes et une autre pour les plus grands). Une autre zone est consacrée aux temps calmes. Des tables ont été installées à l'extérieur et des armoires de stockage dans le sas à proximité, pour permettre aux enfants de jouer ou lire.

En complément, des travaux d'entretien liés aux locaux ont été réalisés par les services techniques, ainsi que la taille du platane par une entreprise.

Concernant la classe de maternelle qui jouxte le local de chauffage, après les fortes pluies de fin d'année, un diagnostic lié aux travaux à réaliser sur cette classe a été fait. Dans un premier temps, il s'agit de canaliser l'eau de pluie par la mise en place de drains, puis de réparer les murs.

En parallèle, l'école et la municipalité préparent le 3ème cross de l'école élémentaire qui aura lieu le 5 mai dans le parc du château, ainsi que la fête des deux écoles prévue pour le 5 juin.

Les collégiens de Jean-Jaurès en visite au Château La Coste

En début d'année scolaire, toutes les classes de 3ème du collège Jean-Jaurès de Peyrolles, ont passé la journée au domaine du Château La Coste, au Puy-Ste-Réparade, pour la visite "Art et architecture" dans le cadre de l'enseignement pratique interdisciplinaire "À la découverte de l'art contemporain". Les élèves ont suivi un parcours pédestre entre vignes et forêts, au détour desquelles ils ont pu découvrir une vingtaine d'œuvres d'artistes contemporains et architectes de renom tels que Jean Nouvel, Tadao Ando, Frank Gehry ou Alexander Calder. Dans les 200 hectares de ce véritable musée à ciel ouvert, les élèves, guidés par leurs professeurs, ont approché les œuvres et ont pu comprendre les démarches des artistes. Certaines ont suscité leur enthousiasme, comme l'araignée de Louise Bourgeois. Espérons que cette visite sera une source d'inspiration pour leur épreuve orale du brevet 2020.

Les nouveaux Meyrarguais reçus en mairie

Pour rien au monde on ne dérogerait à la tradition. Chaque année, la municipalité met un point d'honneur à organiser un pot d'accueil convivial pour les nouveaux arrivants. Cette année une quarantaine de personnes a été reçue dans la salle des mariages. Le maire, Fabrice Poussardin, a présenté le village et son histoire, les manifestations, les projets et a évoqué la vie quotidienne dans le village. Les élus ont, tour à tour, pris la parole pour expliquer les actions touristiques, culturelles, de loisirs, de travaux menées pour fédérer et dynamiser le village. Puis Mylène Margail, guide conférencière pour Secrets d'ici qui propose des visites guidées du village, a précisé des détails de l'histoire patrimoniale de Meyrargues ainsi que des anecdotes comme la tradition de la fête de la Pétouze. Afin de mieux connaître les acteurs de la vie économique, certains commerçants sont venus présenter leurs produits. La boucherie-traiteur Monéra et le Château de Vauclaire ont ainsi activement participé à cette agréable rencontre qui s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Le goûter du CCAS a été savouré sans modération

"C'est un rendez-vous à ne pas rater", si l'on en croit l'enthousiasme de la centaine de participants au goûter annuel organisé par le Centre communal d'action sociale (CCAS). Ce moment de partage et de rencontre a fait swinguer les"anciens". L'orchestre Roland Massot a assuré l'ambiance musicale avec des mélodies variées à la fois contemporaines et traditionnelles. Les convives ont pu déguster douceurs et boissons dans une ambiance familiale. L'équipe du CCAS s'est beaucoup investie pour faire de ce rendez-vous festif, un moment inoubliable.

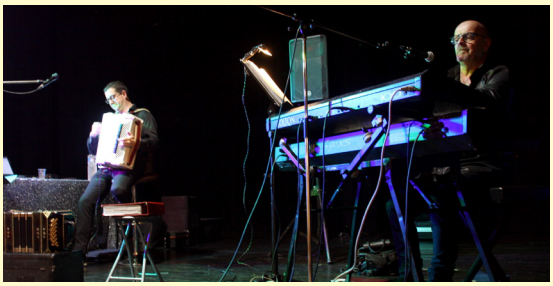

Des colis de Noël
Plus de 250 Meyrarguais, âgés de 70 ans et plus, ont pu bénéficier d'un colis de Noël offert par la mairie.

Repas de Noël au foyer

→ *Le repas de Noël, servi au foyer par Carmen Gonsalvez de Jesus (responsable) et Nadège Logerot, a ravi les papilles des nombreux convives. Il a été soigneusement concocté par le chef Philippe Moutte et apprécié par le conseil municipal et les agents municipaux venus partager ce moment festif.*

La Sainte-Barbe marquée par le départ du chef de centre

La traditionnelle cérémonie de la Sainte-Barbe, célébrée dans la cour du centre de secours, a été marquée par le départ du chef de centre, le commandant Henri Faure-Gignoux. Cet instant solennel, ponctué de convivialité, s'est déroulé en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles le colonel Jean-Luc Beccari, directeur départemental adjoint du SDIS 13, le lieutenant-colonel Jean-Louis Mialoux, le maire Fabrice Poussardin, des élus de Meyrargues, les maires du Puy Sainte-Réparade, Jean-David Ciot, et de Venelles, Arnaud Mercier, ainsi que Patricia Saez, conseillère départementale et 2e vice-présidente du Conseil d'administration du Sdis13. Dans son allocution, le commandant Faure-Gignoux a salué *"l'abnégation et le courage des sapeurs-pompiers qu'ils soient volontaires ou professionnels"*. Il a ensuite fait l'éloge de ceux qui quittaient la caserne et a souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants. Puis, il a évoqué son départ après 36 années passées à la tête de ce centre de secours et a souhaité la pleine réussite au lieutenant Emmanuel Valverde dans sa nouvelle prise de fonction au sein de l'unité opérationnelle remarquable qui compose le centre de Meyrargues. Des remises de médailles et des avancements de grade (lire ci-dessous) ont été suivis d'un hommage aux sapeurs-pompiers disparus, avec un dépôt de gerbes. Cette cérémonie a permis de réaffirmer la cohésion du groupe et de considérer les valeurs louables qui animent les soldats du feu.

Les médailles et les avancements de grade

→ **Médaille d'or pour 30 ans de service :** Sergent-chef Emile Pena.

→ **Médaille d'argent pour 20 ans de service :** Adjudant Fabrice Salvat, sergent Jérôme Najman, sapeur 1ère classe Chiabe Rezgui.

→ **Grade de Lieutenant :** Adjudant-chef Amélie Giraud.
→ **Grade d'Adjudant avec honorariat :** Emile Pena.
→ **Grade de caporal :** Sapeurs de 1ère classe Thomas Jaffre, Jean-Michel Lopez, et Jérôme Pappalardo.
→ **Appellation "Chef" :** Caporaux Sylvain Bournazel et Stéphane Chenallet.
→ **Appellation "1ère classe" :** Sapeurs Robin Bevilacqua, Alexandre Cognard, Fiona Lebrun et Sophien Pattier.

La prise de commandement du lieutenant Valverde

L'instant était solennel. Devant de nombreuses personnalités, ainsi que des sapeurs-pompiers de Meyrargues, des corps constitués, des représentants des forces de l'ordre, de l'ONF, du CCFF et des porte-drapeaux, le lieutenant Emmanuel Valverde a officiellement pris ses fonctions de chef du centre de secours de Meyrargues. Le colonel Grégory Allione, a salué le travail et l'engagement du commandant Faure-Gignoux avant d'encourager le lieutenant Valverde à poursuivre le travail engagé auprès de l'unité opérationnelle.

Il a pris ses fonctions le 4 février. À tout juste 16 ans, le lieutenant Emmanuel Valverde s'est engagé comme sapeur-pompier volontaire, dans l'Ain. Après 2 ans chez les marins-pompiers de Marseille, 2 ans à Monaco, 2 ans à Lyon en tant que professionnel -il a obtenu le concours d'officier en 2012-, puis 11 ans à Aix, où il a atteint la fonction de chef d'agrés tout engin, il a exercé 5 ans à Marignane, comme chef du bureau des formations, puis 3 ans en tant que chef de centre adjoint. Là, s'est dessiné le souhait de devenir chef de centre pour mettre à profit les compétences et les valeurs acquises sur le terrain et dans la gestion des équipes. Profondément attaché à la nature humaine et empreint d'empathie,

il a préféré prendre les commandes d'un petit centre de secours (CS). *"La gestion d'un CS comme Meyrargues est enrichissante car il est composé de 79 volontaires et de 6 professionnels efficaces et présents qui méritent de faire valoir leurs compétences."* Pour gérer ce centre, qui compte 1800 interventions par an, il a bien sûr des idées mais *"il ne s'agit pas de tout changer". "Je vais préserver ce qui fonctionne avec l'objectif que mes pompiers réalisent leurs missions de sécurité dans les meilleures conditions possibles tout en étant à leur écoute,* promet-il. *On a aujourd'hui des problèmes d'infrastructures, il faut réévaluer les besoins afin qu'ils puissent travailler dans les meilleures conditions possible pour être efficace."*

Le commandant Faure-Gignoux affecté au Groupement Est

Il a eu le plaisir de vivre la création du centre de secours en 1997, dans l'ancienne coopérative agricole. Le commandant Henri Faure-Gignoux, Meyrarguais de naissance employé comme chef de brigade incendie dans le service sécurité à Cadarache, est sapeur-pompier volontaire depuis 40 ans, dont 36 années passées à la tête du centre de secours de Meyrargues. Alors c'est avec un *"petit pincement au coeur mais en toute confiance"*, dit-il, qu'il laisse les manettes de ce centre au lieutenant Valverde. *"J'ai vu évoluer ce centre familial vers la professionnalisation passant de 55 interventions par an, en 1979, à 1820 interventions en 2019"*, rappelle-t-il. À la retraite professionnelle depuis 2017, il a été affecté en tant que volontaire au Groupement Est en qualité de référent engagement citoyen et gardera un souvenir intarissable de ces années où il a vu grandir son unité opérationnelle. Il a obtenu les médailles du Mérite fédéral (croix de Chevalier), d'honneur des sapeurs-pompiers ainsi qu'argent, vermeil, or et grand or.

Embarquez pour carnaval des écoles le 27 mars

Ils étaient venus il y a quelques années enflammer les rues du village avec leurs musiciens, leurs acrobates, leurs échassiers et leurs danseurs. Les artistes chevronnés de la compagnie Soukha, reviennent le vendredi 27 mars avec l'escargot géant Ghongha, pour accompagner la grande parade dans les rues du village. Dans la journée, les maternelles vont profiter d'un spectacle offert par Meyrargues Animations avec "Wigo et Bullz", 2 lutins farceurs, musiciens et jongleurs. Puis le rendez-vous est donné à 16h30, au plateau sportif de l'école élémentaire, pour le défilé du carnaval des écoles proposé par l'Association des parents d'élèves (Apem) avec le soutien de la municipalité. Le cortège emmené par les bénévoles de l'Apem, aux rythmes de la troupe d'artistes de rue, se dirigera vers le parking de la mairie pour brûler le "vilain" Caramantran, soigneusement conçu par les écoliers et dont le procès aura eu lieu à l'école. Sur place un spectacle d'acrobates aériens devrait impressionner petits et grands. Des confettis seront distribués au départ de la parade et tous les participants sont vivement invités à venir déguisés.
→ ***Contact apem@gmail.com***

→ Vendredi 27 mars
Départ à partir de 16h30, depuis le plateau sportif des écoles.
Buvette et restauration sur place

Un spectacle, "Wigo et Bullz", sera donné à la maternelle. ►

→ Dernièrement les enfants ont pu assister à spectacle de magie avec Joël d'Avalon.

Vacances et mercredis au centre de loisirs

Escalade, multisports, arts plastiques, ateliers créatifs, jeux collectifs, sorties... le centre de loisirs, dirigé par Laurent Cammilleri, est ouvert tous les mercredis et pendant les vacances scolaires. Il accueille les enfants de 3 à 11 ans et demi, de 9h à 17h, et propose de nombreuses activités manuelles et sportives... Un accueil échelonné est prévu de 7h45 à 9h et un départ entre 17h et 18h.
Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur meyrargues.fr et doivent être remis aux heures de permanence :
- Le mercredi de 8h à 9h et de 17h à 17h45 ou le vendredi de 8h à 11h.

→ Infos : 06 29 21 30 64 ou centredeloisirs@meyrargues.fr

L'opération "Ma cité va briller" a été menée par les enfants à la Pourane

Le défi est lancé. Si nettoyer son environnement est une façon de responsabiliser les jeunes, l'opération "Ma cité va briller" est sans aucun doute salutaire. Animée par l'amour de son quartier et son envie de proposer une activité de plein air aux petits meyrarguais, Fatima Bouaziz, avec la Clep Meyrargues, a sollicité les jeunes de la Pourane pour mener cette action de nettoyage des espaces extérieurs de leur quartier. Une vingtaine d'enfants, âgés de 4 à 13 ans, a été particulièrement motivée et a mené à bien ce défi, initialement lancé par une jeune parisienne issue d'un quartier sensible. Épaulés par d'autres mamans et dans une joyeuse ambiance, les enfants ont rempli plus de 20 sacs poubelles de 100L et ainsi accompli une belle initiative qui, on l'espère pourrait donner des idées aux plus grands. "*En contrepartie, j'ai promis de leur proposer un atelier de cuisine de leur choix, . Et tous ont opté pour des sushis !*", précise Fatima Bouaziz. Reste maintenant à lancer le défi à Peyrolles, selon le principe de cette opération qui rayonne au niveau national. Gageons qu'elle fasse des émules.

L'hommage à Joseph d'Arbaud le 25 avril

Danses, défilé, spectacle repas, marche... sont au programme pour célébrer le poète

La municipalité et Meyrargues Animations, en partenariat avec Li Reguignaire dóu Luberoun et la Ville de Pertuis donnent rendez-vous le samedi 25 avril pour rendre un hommage au poète meyrarguais Joseph d'Arbaud. Une marche est proposée depuis Pertuis jusqu'à la Pichoto Bastido (Petite Bastide), à Meyrargues. L'occasion de (re)découvrir la culture provençale.

Samedi 25 avril

- 8h : départ de Pertuis (office de tourisme).
- 10h30 : hommage à la Petite Bastide, maison natale du poète. Accueil des maîtres des lieux, du Félibrige, de la Nacioun Gardiano, de la confrérie des Gardians, des reines du Félibrige et d'Arles et des élus des institutions partenaires (Ville de Pertuis, Conseil de territoire du pays d'Aix, Conseils départementaux 13 et 84).
- 11h30 : défilé dans le village en tenues traditionnelles avec un groupe traditionnel provençal.
- 13h : repas dans la salle des fêtes (réservations à la boucherie - traiteur Monéra - 04 42 63 47 23).
- 15h : spectacle provençal au théâtre de verdure (salle des fêtes en cas d'intempéries).
→ frederic.blanc@meyrargues.fr - 06 03 39 08 58 ou reguignairedouluberoun@hotmail.com

Des actions partagées fleurissent dans le village

Ces "incroyables comestibles"

La saison de plantation a repris ses droits bien avant l'heure. Sur les plates-bandes de la place des Anciens combattants, une dizaine de passionnés se sont appliqués, le 8 février, à désherber, nettoyer, et commencer à planter des graines de fèves, petits pois... il reste une moitié de terrain à nettoyer fin février (voir les dates sur meyrargues.fr ou panneau lumineux). Tout le monde est invité à participer ou soutenir nos jardiniers amateurs.

Un jardin collectif va pousser à la Pourane

Une dizaine des futurs membres du "collectif habitants" a travaillé sur la maquette d'un jardin potager collectif à la Pourane. À partir de Lego et de mesures sur le terrain, ils ont livré un plan au bailleur Famille et Provence (F&P) qui va missionner une entreprise afin d'aménager environ 300m² pour ce beau projet commun. Les aides attendues de (F&P) et de la municipalité ont fait l'objet d'une réunion, permettant de répartir les prises en charge et leur calendrier. Par ailleurs, la création d'un collectif à la Pourane se poursuit, avec la création d'une charte d'engagement "jardinier référent bénévole". Prochaine étape : le 4 mars à 15h, pour le piquetage sur le terrain.

"Le printemps devant ma porte" va prendre racine samedi 16 mai

Tous les Meyrarguais sont invités à se mettre au vert, le 16 mai avec la 4e édition du "Printemps devant ma porte"

"Ensemble rendons notre village plus propre, plus convivial et encore plus vert !" Le concept de l'opération "Le printemps devant ma porte" ? Nettoyer, planter, fleurir, tailler... Le temps d'une journée tous les habitants sont invités à prendre des initiatives pour embellir les espaces communs autour de leurs habitations, à l'image d'"Incroyables comestibles" (lire ci-dessus). Cet événement, organisé par la Cedec en partenariat, va ainsi mobiliser les villageois et les services municipaux en leur proposant d'embellir leur environnement : trocs de graines, plantations, nettoyage du village, jardinage, ateliers créatifs, compostage... de nombreuses activités seront proposées.

Venez participer au programme
Proposez vos projets de plantations
ou des idées d'activités à la Cedec : cedec@meyrargues.fr
Plus d'infos sur meyrargues.fr ou
printempsmeyrargues.wordpress.com

Les yeux rivés vers le ciel... ils ont pu apprécier le feu d'artifice du nouvel an

Un moment féerique a émerveillé les petits comme les grands. À l'occasion du nouvel an, le feu d'artifice, accompagné cette année de musique, a rassemblé un public venu particulièrement nombreux. Après le partage de ce moment magique symbolisant l'entrée dans l'année 2020, les organisateurs de Meyrargues Animations ont offert au public du vin chaud, des pompes à l'huile et du chocolat chaud. Félicitations à l'équipe organisatrice de cet événement qui rassemble chaque année davantage de monde.

Près de 4000€ récoltés au profit du Téléthon

Du 1er au 22 décembre, un débordement d'initiatives au profit du Téléthon est venu de 24 associations meyrarguaises qui méritent d'être remerciées et félicitées. On a pu assister à une noria continuelle d'enfants et de parents venus faire un tour en camion de pompiers. Les danseuses et danseurs ont fait des démonstrations pour le plus grand plaisir de nos yeux. L'implication des associations avec les ventes de sapins, les pâtisseries de saisons, le concert amateur classique, les démos sportives en tous genres et le tir... ont permis de terminer l'année 2019 sur une note festive. Même si le résultat des remontées financières est plus modeste qu'en 2018 avec 3913€, il ne reflète pas l'enthousiasme partagé de tous. Cette année ES13 a dû faire passer ses dons par l'association départementale ce qui correspond à une grosse somme expliquant la différence par rapport à 2018. Félicitations à l'engagement de tous les bénévoles !

→ *Les couturières du club de l'Âge d'or ont présenté de magnifiques ouvrages.*

→ *Parmi les associations mobilisées, Diagonale et GV en cadence ont offert un beau spectacle.* ▼

→ *Les tours en camion de pompiers ont eu un succès fou. Le parrain départemental du Téléthon, Jérôme Fernandez (à dr.) était présent.* ▼

→ *L'association Danse ta vie, qui propose des cours de danse aux personnes handicapées et valides, a proposé une belle soirée de démonstrations. De beaux moments d'émotion ont été partagés.* ▼ ►

Carton plein pour le marché de Noël !

Difficile de rater les passages des "Princesses Mascottes" de Pat'Patrouille, poursuivies sans cesse par des troupes d'enfants amusés de voir leurs héros de dessin animé en "vrai". Cette atmosphère festive et familiale reflète l'ambiance contagieuse de la 12e édition du marché de Noël qui a réuni cette année plus de 80 exposants et n'a pas désempli de la journée. Installé sur le parking de la mairie et dans le théâtre de verdure l'éclectisme des stands installés a facilité les emplettes des Meyrarguais. Et les enfants n'ont pas eu le temps de s'ennuyer entre ateliers créatifs, proposés par l'Apem, maquillage, balades à poneys ou en calèche et château gonflable (gratuits), stand du Père-Noël, manèges... L'équipe de Meyrargues Animations, organisatrice de la manifestation, proposait gratuitement marrons grillés, chocolat et vin chauds. Des démonstrations de danse tahitienne (Rythme&Dance) ont fédéré les badauds. À la tombée de la nuit, les petits Meyrarguais ont paradé avec leurs lampions dans une ambiance féerique et détendue jusqu'à la boîte aux lettres du Père-Noël, où ils ont déposé leurs missives. Vivement l'an prochain !

→ *Entre emplettes pour Noël, ateliers créatifs, jeux, château gonflable, parade aux lampions, défilé de Pat'Patrouille, démonstrations de danse tahitienne et balade en calèche avec le Père-Noël... tous les ingrédients étaient réunis pour passer une belle journée.*

→ *Une partie des organisateurs de Meyrargues Animations.*

La 3e édition d'Artis en fête a tenu ses promesses

La 3e édition d'Artis' en Fête, à la Cave de l'Ours, a tenu ses promesses, si l'on en croit l'atmosphère décontractée et chaleureuse qui a animé ces deux journées du marché des créateurs. Huit exposantes, toutes plus inventives les unes que les autres y étaient installées. On pouvait y découvrir deux jeunes artistes designers qui travaillent le béton et en font des objets tout doux comme polis par le temps. Des jeunes femmes sensibles au respect de la nature qui ont offert toute une gamme de produits naturels respectueux de l'environnement. Des créatrices qui présentaient de beaux bijoux personnalisés, de pierres et de plumes, de perles et de brillants. Et que dire des nombreux objets de décoration, des carnets reliés et enrubannés, des cartes de….Noël. C'était bien Noël qu'on pouvait préparer là, en faisant son marché, en buvant un thé et en dégustant des douceurs offertes par l'équipe.

Photos © Jaqueline Poggi

La révolution de velours expliquée en images

Dans le cadre du jumelage, l'Amitié Franco-tchèque et la municipalité ont proposé une conférence sur le thème "La révolution de velours et le retour de l'Europe centrale". Elle a été donnée par Petr Drulak (photo ci-contre), ambassadeur de la République Tchèque en France. La belle interaction avec le public a donné lieu à des débats passionnants. Dans le même temps, une exposition,"La révolution de velours vue par les photographes", s'est tenue dans le hall de la mairie.

→ *La commémoration du 11 novembre s'est déroulée en présence de Pierre Arbaud, président de l'association des Anciens combattants, des porte-drapeaux, d'élus, des représentants des forces de l'ordre et des sapeurs-pompiers. Le cortège, parti de la mairie, a rejoint le monument aux morts puis s'est rendu au cimetière pour rendre hommage aux soldats morts pour la France.*

→ *Le Château de Vauclaire a organisé un week-end portes ouvertes les 7 et 8 décembre qui a attiré 350 personnes. Tous ont pu (re)découvrir les 10 cuvées du domaine, dont les nouveaux millésimes rosé et blanc 2019, ainsi que rouge Uldaric 2015 et rouge Réserve 2018. Les coffrets cadeaux mixant des produits sur les thèmes de l'amour, du champêtre, chasse et pêche ont fait des heureux et sont toujours disponibles à la boutique du domaine. Les participants ont pu se régaler des épiceries fines Aix&terra, des huiles de La Bastide du Laval et des fameuses huîtres de L'huîtrière de Venelles. Le groupe de rock et country "Les Bâton-Rouge" a fait danser le public.*

→ *Après les fèves représentant les images de cartes postales anciennes ou les dessins des écoliers, la boulangerie Angelico a inséré dans ses brioches et ses galettes de rois des fèves à l'effigie du blason de Meyrargues. Sandra Angelico cherche chaque année des idées originales pour faire valoir la commune. Chacun a ainsi pu collectionner ces précieux morceaux de céramique pour les rassembler et voir apparaître le blason de notre commune. Une initiative originale et gourmande dont tout le monde a pu profiter pour l'Épiphanie.*

→ *À l'occasion du repas de Noël du personnel, 4 agents municipaux ont été distingués pour 20 ans de service. Maryline Amoureux (retraitée du restaurant scolaire), Guilaine Goglio (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles - Atsem), Brigitte Rosado (Atsem) et Sylvie Lasserre (Atsem) ont ainsi reçu, des mains du maire, leur médaille et leur certificat grandement mérités, ainsi qu'un bouquet de fleurs et un stylo. Toutes ont apprécié ce moment émouvant, rappelant une partie de leurs carrières.*

► LOTO DE L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS
DIMANCHE 8 MARS

Loto de l'Amicale des sapeurs-pompiers, à 15h30, à la salle des fêtes.

► CONCERT DE YUL
SAMEDI 21 MARS

PHOTO © DAARWIN-TOUS-DES-K

Concert olfactif du batteur-chanteur Yul à 18h, à la médiathèque (lire page 26).

► COURSE DE MODÉLISME
DIMANCHE 22 MARS

Course amicale de modélisme 1/10e tout-terrain proposée par l'association AMM, au Plateau de la Plaine. Buvette et restauration sur place. Entrée gratuite.

► SOIRÉE DANSANTE COUNTRY
SAMEDI 28 MARS

Soirée country, organisée par l'association Ligourès Mountain Men, à 19h, dans la salle des fêtes.
→ *ligouresmountainmen@hotmail.fr*

► VIDE-POUSSETTES
DIMANCHE 29 MARS

Vide-poussettes organisé par l'association Pamoja de 9h à 14h, dans la salle des fêtes.
→ *Contact : pamoja650@gmail.com*

► SOIRÉE D'INFORMATION
SAMEDI 4 AVRIL

L'association "Bienvenus dans nos villages" organise une soirée d'information, à la salle des fêtes.
→ *bienvenusdansnosvillages@gmail.com*

► DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS
MERCREDI 15 AVRIL

Distribution des composteurs par la Métropole, de 15h à 19h, sur le parking de la mairie. Une autre distribution est prévue le 12 juin.

► THÉÂTRE
SAMEDI 18 AVRIL

Pièce de théâtre "Un contrat", à 20h30 à la salle des fêtes, proposé par la commission culture (lire page 26). → *Réservations : andree.lalauze@meyrargues.fr*

► JOURNÉE JOSEPH D'ARBAUD
SAMEDI 25 AVRIL

Journée d'hommage au poète Joseph d'Arbaud, de 8h à 18h (programme : lire page 21).

► RALLYE
DIMANCHE 26 AVRIL

Départ du 5ème Rallye historique du pays d'Aix sur le parking de la mairie, de 8h à 10h.

► FOULÉE SAINT-CLAUDE
DIMANCHE 17 MAI

24e édition de la Foulée Saint-Claude départ de la course à 10h.
→ *meyrarguesanimations@gmail.com*

► PRINTEMPS DEVANT MA PORTE
SAMEDI 16 MAI

La 4e édition du Printemps devant ma porte, proposée par la Cedec. Une journée d'embellissement, de nettoyage et de jardinage (lire page 21).

► GRATIFÉRIA
SAMEDI 30 MAI

Marché gratuit de 10 à 18h, au théâtre de verdure.
→ *pamoja650@gmail.com*

► CONCOURS DE PÉTANQUE
LES 23 ET 24 MAI

Les éliminatoires du championnat des clubs avec les Cigalons, se dérouleront au théâtre de verdure.
→ *Contact : 04 42 57 50 21.*

16 ANS ? PENSEZ AU RECENSEMENT
Le recensement militaire est obligatoire. Il concerne les jeunes (hommes et femmes). À l'âge de 16 ans et un jour, ils doivent (ou l'un de ses parents) se présenter à l'accueil de la mairie avec leur carte nationale d'identité (ou passeport) en cours de validité et le livret de famille des parents afin de s'inscrire. Une attestation sera remise et sera obligatoirement demandée pour toute inscription à un examen ou à un concours (permis de conduire...).
Renseignements : 04 42 57 50 09

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES LES 15 ET 22 MARS

Les élections municipales et métropolitaines se dérouleront les 15 et 22 mars 2020. Les trois bureaux de vote (gymnase et salle des fêtes) seront ouverts de 8h à 18h. La téléprocédure permet désormais de connaître le bureau dans lequel vous devez aller voter (consultez service-public.fr). Rappelons que vous devez vous munir de **votre carte d'électeur et d'une pièce d'identité (obligatoire).**

Bulletin d'informations municipales
N°44 - HIVER 2019-2020.
Tiré à 1950 exemplaires
Hôtel de ville, avenue d'Albertas
13650 Meyrargues - 04 42 57 50 09
Directeur de publication : Fabrice Poussardin
Comité de rédaction et de conception : service communication, Chloé Arnaud, Eric Giannerini, Philippe Grégoire.
Photos : Chloé Arnaud, Gérard Morfin, service communication.
Imprimé par l'Imprimerie de Haute-Provence (IDHP)
IMPRIM'VERT®

Vous retrouvez habituellement dans cette page, une tribune permettant aux élus de la majorité et de l'opposition de s'exprimer. Dans le cadre des élections municipales de 2020, la majorité n'a pas la possibilité juridique de publier sa tribune. Le groupe d'opposition a également fait le choix de ne pas publier la sienne.

LE 21 MARS À 18H

Concert olfactif du batteur-chanteur Yul à la médiathèque

La Bibliothèque départementale et la Meson, en partenariat avec la médiathèque, proposent de découvrir Yul en solo. Batteur, chanteur, producteur, Yul n'a cessé de bâtir des passerelles musicales et culturelles entre l'Afrique de l'Ouest et l'Amérique du Nord, à travers de nombreuses collaborations (Soprano, Reggie Washington, Nina Simone, Manny Marroquin, ASA...). Médaille d'or batterie au Conservatoire de Marseille, diplômé en violon classique au Conservatoire d'Aix, il cisèle sa musique à l'extrême, aussi à l'aise

PHOTO © DAARWIN-TOUS-DES-K

dans les courants actuels que dans les profondeurs de ses racines.
Pont musical entre les rythmes ancestraux de la culture béninotogolaise (ses origines) et la musique afro-américaine (jazz, blues, gospel, soul...), le solo de Yul mêle batterie, chant, percussions et machines.
Muni d'un encensoir tel un porteur d'arômes, le musicien nous plonge par instants dans un bain olfactif, garni des senteurs transcendantales et d'épices traditionnelles qui lui sont chères. Pour composer son solo, il a collecté des sons, des objets et des témoignages lors de ses voyages en Afrique et aux Etats-Unis et enregistré des pièces musicales avec deux musiciens emblématiques de la double culture afro-américaine, le percussionniste béninois Bonaventure Didolanvi (John Arcadius, Orchestre Poly-Rythmo...) et le claviériste Bobby Sparks (Prince, Snarky Puppy...).

→ Samedi 21 mars, à 18h, à la médiathèque. Concert suivi d'une rencontre avec le musicien autour du verre de l'amitié. Entrée libre. Infos : 04 42 67 40 98.

LE 18 AVRIL À 20H30

Du théâtre avec "Un contrat"

Une pièce de théâtre de Tonino Benacquista, sera donnée par la compagnie du Nouveau monde : "un contrat". L'histoire : un psychanalyste est pris au piège des révélations d'un patient sur des affaires criminelles que nul n'est censé connaître. Dans cette partie d'échec, le secret professionnel va affronter la loi du silence, et chacun lutter pour sa survie. L'issue incertaine de ce polar sous tension n'est délivrée que dans la dernière réplique.

PHOTO PATRICK DENIS

→ Samedi 18 avril à 20h30, salle des fêtes. Spectacle offert par la Métropole - territoire du Pays d'Aix
Entrée libre -Réservations : andree.lalauze@meyrargues.fr

ON A VU : LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE À LA MÉDIATHÈQUE

Les écoliers ont excellé dans les arts cinématographiques et sonores

De belles soirées d'échanges entre publics et réalisateurs ont articulé le mois du film documentaire, relayé par la médiathèque. Et notamment avec la diffusion du remarquable documentaire Garbage Warrior (photo), d'Oliver Hodge. Dans le cadre de cette manifestation culturelle, grâce au partenariat avec la Bibliothèque départementale, les écoliers de CE2 ont pu participer au festival "Plein écran". Avec l'intervention de l'association Clap Clap Cinoeil, à partir de prises de vue du village de Peyrolles, les élèves ont réalisé de courts commentaires lors d'un atelier d'écriture puis ont procédé à l'enregistrement de leur voix. À la suite d'un montage, posant leur voix sur les images, les commentaires positifs, négatifs et neutres qu'ils avaient alors réalisés à la manière de "Lettre de Sibérie" du réalisateur Chris Marker, leur ont permis de se rendre compte que leur perception des images pouvait être modifiée en fonction des propos les accompagnant. Cette expérience avec les voix off a permis d'aiguiser leur regard critique et de comprendre l'importance d'un commentaire. Gageons que ces rencontres aient éveillé, outre leur regard critique, des vocations dans le domaine du cinéma.

Mairie : 04 42 57 50 09 ou *accueil@meyrargues.fr*
Lundi, mardi, jeudi : 8h à 12h
Mercredi, vendredi : 8h à 12h et de 14h à 18h

CCAS : 09 71 09 55 14 - *ccas.emploi@meyrargues.fr*
Du lundi au jeudi : 8h30 à 11h30
Le vendredi : 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30

Permanences sur Rdv :
Caue : Mathieu Barbier-Bouvet : 04 42 57 58 12
Abf (Architecte des Bâtiments de France)
Cécile Martin-Raffier : 04 42 57 58 12
Mission locale : 04 42 61 92 50 (*le mercredi matin)*
Conciliateur de justice : 04 42 57 50 09
Assistante sociale : 04 13 31 84 10 *sur rdv*

Permanences :
Maire : sur rdv à fabrice.poussardin@meyrargues.fr
Urbanisme : Sandra Thomann sur rdv : 04 42 57 58 12
CCAS : Andrée Lalauze, le mercredi sur rendez-vous auprès du CCAS : 09 71 09 55 14
Députée d'Aix et du pays d'Aix :
Anne-Laurence Petel : 04 42 24 99 38 - contact@alpetel.fr
Conseillère départementale du canton de Trets :
Patricia Saez : patricia.saez@cg13.fr
Sénatrice des Bouches-du-Rhône :
Mireille Jouve : m.jouve@senat.fr

Médiathèque :
04 42 67 40 98 - mediatheque@meyrargues.fr
Mardi, vendredi et jeudi : 16h à 19h.
Mercredi : 9h30 à 12h30 - 16h à 19h. Samedi : 9h30 à 12h30.

Écoles :
Élémentaire : 04 42 57 51 56
Maternelle : 04 42 57 53 22
Crèche : 04 42 63 47 52
Centre de loisirs : 06 29 21 30 64
Restaurant scolaire : 04 42 63 49 64
Foyer de l'Âge d'or : 04 42 57 59 21
Réservations de salles sur meyrargues.fr :
Appeler au préalable le 04 42 63 47 03
ou 06 16 82 13 88 - gymnase@meyrargues.fr

Divers :
Correspondant local du journal *La Provence* :
patrick.rostan@yahoo.fr - 06 66 15 01 01
Service communication : 04 42 57 50 09
infosmairie@meyrargues.fr
Bulletin d'informations municipales (Bim) :
04 42 50 57 09 ou bim@meyrargues.fr

Taxis (conventionnés transport médical) :
Chantal Michel : 04 42 57 58 95 - 06 700 228 38
Michel Chenaf : 06 18 83 24 02

Vacances scolaires

Pâques : du 10 au 26 avril 2020.
Été : du 3 juillet au 1er septembre 2020.

Urgences : Santé

Centre anti poison : 04 91 75 25 25
Cabinet dentaire : 04 42 57 51 82
Chirurgiens dentistes de garde : 0892 566 766
Hôpital d'Aix : 04 42 33 50 00
Hôpital de Pertuis : 04 90 09 42 42
Samu : 15
Pharmacie du village : 04 42 57 50 16
Pharmacies de garde : 3237
Médecins : Philippe Vincent : 04 42 57 51 98
Pole Med à Peyrolles : 04 42 51 07 30 (7/7j de 9h à 22h)
SOS médecin : 04 42 26 24 00
SOS vétérinaire : 0 899 700 680

Infirmières : Isabelle Maillard : 06 24 99 20 76
Cabinet Martin : 04 42 57 50 18
David Rodriguez et Stéphanie Humbert : 04 42 63 49 05
Kinésithérapeute : Luc Walle : 04 42 57 59 43
Jean-Philippe Tampon : 04 42 63 43 23

Secours

Police : 17
Gendarmerie de Peyrolles : 04 42 57 80 09
Police municipale : 04 42 57 58 22
police@meyrargues.fr
Pompiers : 18 ou 112 (portable)
Urgence ERDF : 08 10 33 31 13/GRDF 0800 47 33 33

Déchetterie :
Chemin de l'Espougnac.
Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17heures.
Dimanche et jours fériés de 9h à 12heures.

Encombrants : Ils sont enlevés gratuitement le lundi matin devant le domicile (réservé aux personnes ne pouvant se déplacer). Il faut en faire la demande en mairie la semaine précédente. *Contact : 04 42 57 50 09.*

Grand Site Concors-Sainte-Victoire
04 42 64 60 90

Accès aux massifs
0811 20 13 13

GUIDE DES ASSOCIATIONS

MEYRARGUES

ÉDITION 2020

LE NOUVEAU GUIDE DES ASSOCIATIONS EST ARRIVÉ DANS VOTRE BOÎTE AUX LETTRES !

IL EST AUSSI DISPONIBLE
EN MAIRIE
AU GYMNASE
À LA SALLE DES FÊTES

MEYRARGUES

www.meyrargues.fr